

## COMPTE-RENDU du COMITE DIRECTEUR de la LIFA

Lundi 4 février 2019 à Boulogne 92

### ❖ **Approbation du procès-verbal du CD du 13 décembre 2018**

Approbation à l'unanimité.

### ❖ **Vaires-sur-Marne**

Le dimanche 3 février s'est déroulée la coupe LIFA 2 sur le nouveau site de Vaires-sur-Marne. Christian Vandenberghe évoque un retour positif des clubs sur l'organisation avec toutefois quelques points à revoir d'ici le challenge LIFA le 17 février et les championnats de Zone fin mars.

- Des soucis d'ordre financier avec l'UCPA qui nous propose un devis, sur lequel nous sommes en désaccord, notamment sur l'obligation d'un vigile et des coûts de flux exorbitants des toilettes.
- Problème de la rampe d'accès aux pontons pour les personnes à mobilité réduite (PMR) qui n'est pas finie
- Pas d'accès PMR à la cafétéria de l'Open Set.
- Parking surchargé. Les remorques ont rencontré des difficultés pour circuler et le grand public pour se garer. Comment faire pour les Zones avec 15 à 20 remorques supplémentaires ? Comment avoir une privatisation des parkings ? Comment filtrer les véhicules entre le public aviron et les promeneurs ?
- Le filtrage pour l'accès au parc à bateaux entre les familles des athlètes et le grand public.
- Protocole des médailles à revoir ; une mise à l'honneur des athlètes plus officielle serait à réfléchir.

Une réunion était organisée cet après-midi avec la Région pour justement faire un bilan de notre installation dans les nouveaux locaux et nos perspectives de développement. Cette entrevue a permis de soulever plusieurs points :

- Accueil du pôle en 2019 : inquiétude de l'ouverture de l'internat s'il y a moins de 20 pensionnaires avec les athlètes du kayak. La fédération de Canoë Kayak est en train de revoir à la baisse son quota d'athlètes annoncé au moment de la signature de la convention pour des raisons financières. Patrick Karam est au courant de notre inquiétude et il a certifié l'ouverture du pôle en septembre. Des solutions seront trouvées.

- Nouvelle DSP du site fin 2020. Actuellement l'UCPA est le gestionnaire de la base. Une proposition de candidature à la prochaine DSP par le Nautisme en Île-de-France a été suggérée au Vice-Président de la Région Patrick Karam. Karam approuve cette idée de gestion du pôle sportif et du pôle raquette par le mouvement sportif. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, Yoan Picard est le nouveau directeur de Nautisme en Île-de-France (anciennement CFFSN) ; il travaille actuellement sur le projet de la DSP et il devra se positionner comme candidat avant juin. Il est souhaité de monter un groupement d'intérêt public qui permettrait de recouvrir les frais sans marge.
- L'accueil du nouveau club Aviron Vaires Torcy : depuis le Comité directeur de la FFA du 2 février, le club AVT est officiellement affilié. Un point sur les conditions d'accueil du club sur le site a été abordé avec la Région. Il se pose la question du stockage des bateaux ; où les mettre ? Le DTN Patrick Ranvier a été consulté sur le sujet et actuellement ne voit pas d'espace suffisant dans les travées FFA pour ces bateaux supplémentaires. Avec l'arrivée du pôle espoir en septembre, il paraît également compliqué pour la LIFA de partager sa travée avec le club. Suite à la visite de notre travée, la Région a bien pris conscience du problème et réfléchit à une solution. Pourquoi ne pas agrandir l'enclos réservé au club de voile pour la construction d'un hangar de 500 m<sup>2</sup> avec sol terrassé et électricité ? L'emplacement de ce hangar serait idéalement placé entre la Marne et le bassin. La construction de ce hangar va être étudiée mais il est certain pour la Région que ce ne sera pas fait avant la fin de l'année. En attendant, il faut stocker les bateaux (dans les 2 mois qui arrivent) et permettre au club un minimum de fonctionnement. Christian Vandenberghe a proposé de s'entretenir avec Jean-Jacques Mulot pour discuter de solutions de stockage dans les travées.

#### ❖ **Pôle Espoirs :**

##### - Rentrée 2019 à Vaires :

La LIFA est toujours en phase de recrutement pour un nouvel entraîneur/directeur du pôle espoirs pour la rentrée prochaine. 2 candidats de qualité ont été retenus : Eric Nottelet et Adrien Druenne. Deux entretiens dont un sur l'eau seront organisés dans les jours prochains avec Jean-Pierre Bremer. Le choix final sera annoncé à l'AG de la ligue du 23 février.

Actuellement 5 athlètes sont déjà inscrits pour 2019 ; un effectif de 15 rameurs est souhaité. Avec l'annonce du nouvel entraîneur, l'utilisation du nouveau site olympique de Vaires, le lycée choisi (avec objectif 100% réussite au BAC), il est espéré une hausse de l'attractivité de la structure espoirs auprès de nos meilleurs athlètes. Le pôle doit être la vitrine de la ligue. Il faut pouvoir mettre en avant « la plus-value » du pôle espoir LIFA.

##### - Point sportif du Pôle :

Dominique Giudici fait un retour très positif des stages de début d'année organisés à Annecy avec Yvan Deslavière et à Fontainebeau au CNSD avec Mathieu Farelle et lui-même du 2 au 5 janvier. Suite à ces stages, les jeunes sont revenus encore plus motivés et enthousiastes aux entraînements. Ces stages offrent aux jeunes une promotion du haut-niveau et leur permettent de connaître autre chose que les entraînements quotidiens au club et au pôle. Il faut continuer ces stages et pourquoi pas également les faire participer à des régates internationales ?

Aussi bien à Annecy qu'au CNSD, le travail en bateau s'est fait en équipage mixte garçon/fille. Les jeunes ont apprécié ces sorties en bateau et il a été constaté des progrès techniques évidents et une motivation grandissante chez les athlètes tout au long du stage.

Dominique revient sur la plus-value du pôle par rapport aux clubs en insistant sur le fait qu'elle existe déjà et devrait perdurer sur Vaires. Le pôle actuel évolue dans un contexte favorable aux entraînements de haut-niveau et un suivi des études de façon quotidienne. Une émulation existe et est grandissante chez nos athlètes. Les rameurs sont conscients de cette « plus-value ». Le pôle actuel est attractif et les moyens existent au CNSD pour faire du haut-niveau.



Dominique Giudici revient également sur le stage PPJ réalisé à Nantes du 18 au 20 janvier. 8 rameurs franciliens étaient convoqués. Suite à ce stage, 3 de ces rameurs ont été appelés pour le stage juniors fédéral de février.

Suite aux propos de Dominique Giudici, Jean-Pierre Bremer ajoute que la LIFA a beaucoup de rameurs J16 de bon niveau. La ligue doit avoir un rôle de « tremplin » vers le haut-niveau à l'aide d'actions régionales qui ont pour objectif d'accroître leur motivation.

#### ❖ **Point Sportif :**

Par Yvan Deslavière :

Des stages de ligue se sont déroulés à Draveil pour les J16F et au Perreux-sur-Marne pour les J16H le 27 janvier et Mantes pour les juniors filles. Les rameurs ont tous répondu présents à la convocation et ont permis d'avoir des effectifs de 16 athlètes les stages cadets et 8 chez les juniores. Les coupleux ont pu ainsi s'essayer à la pointe et les entraîneurs ont également poussé aux changements de bordée chez les pointus. Cette journée devrait permettre aux équipages sélectionnés à la coupe de France d'être mieux préparés et ainsi pallier les difficultés rencontrées l'année passée.

Pas d'autres stages sont prévus d'ici la Coupe de France. Par contre, rassemblement des rameurs dès le jeudi de la Coupe de France pour une sortie en huit. Yvan Deslavière évoque la possibilité de rencontrer des difficultés pour la récupération des bateaux pendant les vacances de printemps, qui reste un moment privilégié pour les stages clubs.

#### ❖ **Commission loisirs :**

La Commission loisir propose au Comité directeur d'envoyer un courrier à la Fédération à propos de l'oubli d'une retrospective sur l'activité loisir des clubs. En effet, par rapport aux autres éditions, aucun retour sur image des loisirs. En parallèle des loisirs, très peu d'image sur les mondiaux à la Mer (la France pourtant 1<sup>ère</sup> Nation).

La Fédération se plaint de la baisse des ventes du livre Aviron mais ils se trompent de cible. Seulement 20% des licenciés se retrouvent dans ce livre essentiellement orienté sur les compétitions nationales et internationales... les 80% restant, principalement des loisirs n'achètent pas le livre car il ne leur correspond pas. Si la Fédération veut hausser ses ventes, il faudrait revoir le contenu du livre et il faut qu'il corresponde à l'activité des clubs. Marie-Laurence Copie regrette également le manque d'image des bénévoles et des arbitres.

Christian Vandenberghe explique un problème de relecture entre les salariés de la communication et les élus de la Fédération. Il ne pense pas que ces oublis soient voulus par la FFA.

Pedro Ferreira propose également la mise en place d'un concours photo aviron Île-de-France. Le Comité directeur approuve l'idée. Ces photos pourraient ainsi alimenter les images promotionnelles de la ligue.

La commission loisirs fait également un point sur la mise en place de l'animation « YoleCup » organisée à Meulan le 28 avril exclusivement pour les débutants licenciés depuis la rentrée 2018. Une participation financière de 20€ est demandée avec petit déjeuner et déjeuner compris. Une invitation sera envoyée à la présidente de la Commission Loisirs de la FFA.



## ❖ Formation

Yvan Deslavière constate une baisse des initiateurs notamment dans le département des Hauts-de-Seine. Alain Tassy, Président du CDA92, informe que c'est une baisse volontaire car il n'y a pas de place suffisante à la formation Educateur de la ligue qui est plafonnée à 20 candidats tous les départements confondus. Il propose la mise en place d'un niveau intermédiaire entre l'initiateur et l'Educateur.

Yvan Deslavière insiste sur sa volonté de limiter les Educateurs pour ainsi préserver une qualité de la formation sachant que les tuteurs dans les clubs doivent suivre les Educateurs lors de 10 séances pédagogiques. Il est évident qu'un tuteur ne peut pas suivre plusieurs candidats Educateur.

## ❖ Point financier

Un point détaillé sur les comptes et le bilan d'exercice sera envoyé par mail.

Tarifs des cotisations 2020 ; Christian Vandenberghe propose une augmentation de l'affiliation indexée au nombre de licenciés de chaque club. Il est proposé de créer des catégories (comme le fait déjà la FFA ) en fonction du nombre de licenciés, et des tarifs différents selon ces catégories :

Proposition :

- |               |                      |       |          |
|---------------|----------------------|-------|----------|
| - Catégorie 1 | 0 a 99 licences A    | 220 e | inchangé |
| - Catégorie 2 | 100 a 199 licences A | 240 e |          |
| - Catégorie 3 | 200 a 299 licences A | 250 e |          |
| - Catégorie 4 | 300 et plus          | 260 e |          |

Au total cela représente une recette supplémentaire de 695 e (à comparer à une augmentation des licences 0,09 e / licences A soit 1.15% ).

Le Comité directeur vote plutôt une augmentation à 8€ de la licence à A, U et I en argumentant qu'il est préférable d'avoir une affiliation identique à tous.

La campagne CNDS 2019 va bientôt être lancée. A ce jour, beaucoup de question et peu de réponse... Quelles seront les orientations de la nouvelle agence du sport ?

Suite à une réunion avec le CROSIF, il a été clairement évoqué que 2019 sera une année de transition, sûrement compliquée et avec un versement des aides plus tardif que les années passées. Au niveau de la nouvelle agence du sport, le groupement d'intérêt public n'est pas encore monté et les statuts ne sont pas faits. Il faudra attendre mars/avril pour avoir plus d'information.

L'organisation de l'étape sol du programme jeune déléguée aux CDA est compliquée à mettre en place car ils n'ont plus de budget. Ce paramètre financier est à prendre en considération dans la mise en place du calendrier de la saison prochaine.

## ❖ Matériel :

- La Comité directeur vote à l'unanimité l'achat des bateaux du Crédit Foncier pour 16 000€ qui seront vendus sous convention au nouveau club de Vaires-Torcy.
- Opération yolettes 2019 : achat groupé de yolettes pour les 10 premiers clubs répondant à l'appel. Pour l'acompte, 20% du montant sera à verser par chèque.



Le CD souhaite un fabricant français. Suite aux devis reçus, une relance pour baisser les prix sera à faire. Environ 16 semaines à prévoir entre la commande et la livraison. Pour rappel, la LIFA prendra en charge 20% du montant total.

- Remplacement des pontons Cubisystem par des pontons gonflables. Avant de passer la commande, bien s'assurer du poids supporté en se rapprochant des clubs possédant déjà ce matériel.

- Jean Belleval rappelle le principe du prêt de matériel aux clubs : location du matériel LIFA aux clubs avant les championnats avec une mise à disposition gratuite pour les clubs qui prêtent des bateaux à la Coupe de France. Jean Belleval soulève le problème les dates des prêts non respectées. Deux bateaux, P4 et P5 sont recherchés ; le P4 était prêté à Melun jusqu'en avril 2018 et le P4 n'a jamais été prêté.

Il faut tenir à jour les fiches navettes pour éviter tout malentendu.

Pour tout achat de matériel, il faut envoyer la facture à Jean Belleval.

#### ❖ Propositions vœux LIFA pour AG FFA

Pas de vœux émis par le comité directeur mais plutôt des questions diverses pouvant être traitées directement avec la Fédération :

- Est-il possible d'avoir une meilleure visibilité sur le compte licences des clubs et avoir une tolérance sur le solde négatif ? (possibilité de découvert).
- Proposer la demande de mutation par informatique

#### ❖ Questions diverses

Où est l'équité dans le championnat de France bateaux courts si les sélectionnés de Marignane ne font pas la tête de rivière ? Une lettre de la ligue sera adressée à JJ Mulot pour une participation de tous les athlètes à la tête de rivière de Cazaubon.

Des dates à retenir :

- 6 avril : animation sur la Seine à Paris de l'entente Franco-Roumaine
- 22 -23 juin : Inauguration du stade nautique de Vaires-sur-Marne.

Prochain comité le 3 avril 2019 à la FFA – 19h00.

